



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

professions de santé

Question écrite n° 57300

## Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés sur les conditions de passage en deuxième année dans les facultés de médecine. Les candidats au concours de la fin de première année n'ont pas la possibilité de retenter leur chance dès lors qu'il ont échoué à deux reprises. A l'époque où il est difficile pour les jeunes de pouvoir s'insérer dans la vie professionnelle, il lui demande s'il serait envisageable d'accorder une possibilité supplémentaire aux jeunes qui seraient toujours motivés pour mener à bien leurs perspectives professionnelles.

## Données clés

**Auteur :** [M. André Aschieri](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (9<sup>e</sup> circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 57300

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** santé et handicapés

**Ministère attributaire :** santé, famille et personnes handicapées

**Date(s) clé(s)**

**Question publiée le :** 29 janvier 2001, page 548